

LA LETTRE DU SPECTACLE

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT – BIMENSUELLE – N°270 – 18/03/2011

DANS L'ACTUALITÉ

► Poitou-Charentes : tensions persistantes autour du CDR

Le président de la scène nationale de Poitiers juge «caduque» la convention avec le centre dramatique régional du fait de la procédure de nomination de son directeur.

Lire page 2

► Effets scènes : une dominante théâtrale assumée

Le théâtre domine la programmation de cette semaine anniversaire où les scènes nationales défendent l'héritage de la décentralisation culturelle.

Lire page 3

► Bernard Murat : «Nous ne céderons pas sur le fonds de soutien»

Entretien avec le nouveau président du Syndicat national des directeurs et tourneurs du théâtre privé.



Lire page 4

► Une grande salle à Anglet

Prévue pour 2013, la salle de 800 places du pôle urbain Biarritz-Anglet-Bayonne programmera de 30 à 40 spectacles par an.

Lire page 7

ÉQUIPEMENTS

Les missions des Zénith remises en question

Certaines collectivités locales demandent l'assouplissement des obligations de fonctionnement des Zénith. Un groupe de travail du CNV propose de renforcer leur cahier des charges.

Les Zénith font face à un contexte économique difficile, avec la concurrence de gros événements musicaux, de festivals ou de salles aux coûts de location moindres. Le rapport d'étape établi par le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV) estime que la qualité du service public des Zénith «est en train d'être tirée vers le bas» à cause du contournement de certains tarifs ou dispositions de leur cahier des charges.

Marges réduites

Certains Zénith complètent leur planning avec des mises à disposition de la salle à bas prix, sans réelle transparence, alors que le coût d'accès est normé, soit 12 ou 13% de la

billetterie. Les dix-sept Zénith français sont en situation de concurrence, attisée par des négociations à la baisse. Cela diminue les marges de sociétés d'exploitation pourtant prêtes à la surenchère lorsqu'elles postulent à une délégation de service public (DSP) pour la gestion d'un Zénith. Le rapport d'étape juge la contradiction préoccupante. En amont, bien des collectivités locales se sont concurrencées pour obtenir leur Zénith, sans que ces implantations n'aient été pensées dans un schéma d'aménagement du territoire. Si bien que certains Zénith attirent plus de 400 000 spectateurs par an (Paris et Nantes) tandis que d'autres rassemblent autour de 100 000 personnes

(Nancy, Amiens, Limoges et Pau). En outre, les spectacles en tournée sont essentiellement constitués de variété française «vieillissante», tandis que les tournées de vedettes internationales se limitent souvent à trois dates françaises. En revanche, le réseau Zénith a permis le développement des tournées de comédies musicales à succès comme *Le Roi Soleil* ou *Mozart, l'opéra rock*.

Conflits d'intérêt

La présence de producteurs de spectacles dans le capital des sociétés d'exploitation des Zénith (aujourd'hui dans la limite de 30%) «devrait être supprimée, pour revenir à une séparation stricte des métiers et des missions», estime le groupe de travail, mettant en avant les risques de conflits d'intérêts, accrues par une situation économique tendue. Daniel Colling, cofondateur du programme Zénith, et également producteur de spectacles, a ouvert le capital de ses sociétés d'exploitation des Zénith de Nantes et Paris, respectivement à deux entrepreneurs de spectacles locaux, à la FNAC et Lagardère. Il confie : «Cela permet d'accueillir des personnes expérimentées dans le cas du Zénith de Nantes, ►

Des Zénith en outre-mer, mais pas à Brest

Après la construction des Zénith de Paris et Montpellier en 1984 et 1986, un cahier des charges et un programme Zénith ont vu le jour, dont le CNV est le garant. Aujourd'hui, dix-sept salles de ce type existent en France. La ville du Port, à la Réunion, fait construire un dix-huitième Zénith, tandis que la ville du Lamentin, en Martinique, envisage un projet. Mais alors que plusieurs villes françaises lancent de grandes «arenas», le programme Zénith semble s'essouffler. Ainsi, à Brest, le projet de Zénith a laissé place à un lieu polyvalent, la communauté urbaine n'ayant pas les moyens de financer deux équipements. Baptisée Grande salle de spectacles sportifs et événementiels (G3SE), elle sera livrée en 2014 et coûtera 38 millions d'euros. Elle sera gérée par la société d'économie mixte Sopab qui exploite déjà la scène nationale Le Quartz et accueillera quatre-vingts dates par an, à parité entre sport et musique.

et d'amener de nouvelles activités à Paris.»

Le rapport d'étape du CNV ouvre aussi une voie du côté de la billetterie. Il estime qu'en étant opérateur de billetterie, les Zénith répondraient à une demande des spectateurs. Ils pourraient vendre des billets sur place et ainsi mieux suivre le remplissage de leur salle. Certaines collectivités locales (Pau, Toulon, Limoges...) réclament que leur Zénith puisse produire ou coproduire des spectacles. «Si les Zénith veulent prendre le risque de produire, en fin de compte, c'est la collectivité qui paiera. On s'éloigne vraiment des principes d'une délégation de service public», répond le rapport

d'étape. L'idée présente aussi un risque pour les producteurs de spectacles qui se plaignent déjà de manquer de créneaux de location sur les scènes de musiques actuelles.

Daniel Colling estime qu'il faut «garder une neutralité par rapport aux différents métiers. Si les Zénith coproduisent ou produisent, cela tuera tout le réseau des promoteurs locaux, qui réinvestissent leurs bénéfices réalisés en Zénith dans de plus petits concerts.» Alain David, adjoint à la culture de la Ville d'Amiens, explique : «Nous souhaiterions que le cahier des charges de notre Zénith s'assouplisse pour s'ouvrir davantage au tissu local des musiques actuelles,

grâce à des coproductions. Les tarifs et les jauges sont parfois difficiles. En revanche, la limite de 30% des dates pour des événements autres que le spectacle nous semble acceptable.» Ce Zénith a été bénéficiaire pour la première fois l'an passé, avec près de 30 spectacles et 130 000 spectateurs. Le groupe de travail du CNV réaffirme que le cahier des charges des Zénith doit être conforté et appliqué. Le CNV souhaiterait même donner son avis sur les délégations de service public, en amont et non en aval de la décision de la collectivité, mais aussi disposer d'un droit de



Le Zénith de Paris

D.R.

veto sur la nomination d'un directeur de Zénith. D'autres idées sont évoquées telles que la création d'une deuxième catégorie. Mais aucun détail n'est donné sur ce que pourrait être ce système de Zénith à deux vitesses. Une autre piste serait de constituer un réseau des Zénith, encore inexistant. Il pourrait à terme se doter d'un fonds de solidarité ou mener des négociations politiques ou commerciales. ● NICOLAS DAMBRE

POITOU-CHARENTES

Tension persistante autour du CDR

Le Théâtre auditorium de Poitiers (TAP), scène nationale, pourrait ne pas reconduire sa convention de partenariat avec le Centre dramatique Poitou-Charentes. «Le président du conseil d'administration du TAP a écrit aux différents partenaires, dont l'État, pour expliquer que la convention entre le CDR et le TAP est caduque du fait de la procédure de nomination du nouveau directeur du centre dramatique», précise Jérôme Lecardeur, directeur de la scène nationale. L'incertitude sur la reconduction d'une convention qui permettait l'accueil de répétitions et de représentations du CDR au TAP complique encore la situation du CDR, même si Jérôme Lecardeur n'exclut pas des coproductions «sur des projets choisis». La situation est tendue depuis la nomination d'Yves Beaunesne à la direction du centre dramatique fin novembre. Six des sept salariés ont démissionné peu avant sa prise de fonction. Également opposée à la procédure de nomination, la Région Poitou-Charentes suspend toujours le vote de sa subvention pour 2011, espérant la mise en place d'un nouveau jury (La Lettre du Spectacle du 18 février). Afin de mettre fin au blocage tout en évitant de remettre en cause la nomination d'Yves Beaunesne, la Ville de Poitiers soutient une candidature du centre dramatique régional au label centre dramatique national. La DRAC précise que des discussions sont bien en cours, mais reste prudente quant à leur aboutissement. ● T. L. R.

AVIGNON

Le Off face à la «taxe kebab»

Le Festival d'Avignon va-t-il devoir payer la «taxe kebab» ? Le 21 octobre, le conseil municipal d'Avignon instaurait une taxe de 130 € par mètre linéaire pour les établissements qui vendent «au travers de vitrines et de comptoirs ouvrants». Cette disposition ne s'appliquait pas aux établissements culturels. Six restaurants snacks, appuyés par une



ÉRIC DÉGUIN

conseillère d'opposition, ont attaqué cette délibération devant le tribunal administratif de Nîmes. Celui-ci a validé la délibération, mais avec une nuance de taille. Sa décision du 4 mars précise : «La distinction opérée [par la municipalité] entre les commerces et la vente d'objets ou de biens culturels [...] est constitutive d'une rupture de l'égalité entre les usagers du domaine public.» Ce qui revient à dire que tous les lieux du Off qui vendent leurs billets sur la voix publique, sur l'une ou l'autre de ces petites tables que connaissent tous les festivaliers, tombent sous le coût de la taxe. «Il faut faire attention à l'extrême précarité de l'activité des théâtres à Avignon», prévient Greg Germain, le président d'Avignon festival & compagnies qui remarque que si les lieux du Off sont concernés, la taxe kebab s'appliquera alors au «In». ● P. V.

INTERMITTENTS DU SPECTACLE

Reconduction probable jusqu'en 2013

La convention d'assurance chômage, en cours de négociation pour un renouvellement à partir du 1^{er} avril, a été prolongée jusqu'au 31 mai sous sa forme actuelle. Le Medef a, en effet, reporté de quinze jours la dernière séance de discussion avec les syndicats de salariés qui était prévue le 10 mars. Les discussions bloquaient alors sur la demande du Medef d'introduire un système automatique de baisse des cotisations patronales au cas où l'Unedic dégagerait un bénéfice d'exploitation pendant deux semestres, et ce, malgré le déficit cumulé. Jusque-là, les annexes 8 et 10 (régime des intermittents du spectacle) n'ont pas été remises en question et devraient donc être reconduites dans leur état actuel pour deux années supplémentaire. D'autres sujets de négociation en relation avec l'emploi intermittent ont, en effet, été reportés à 2013. C'est le cas, par exemple, concernant un éventuel droit «rechargeable» pour les salariés au régime général qui enchaînent les contrats. ●

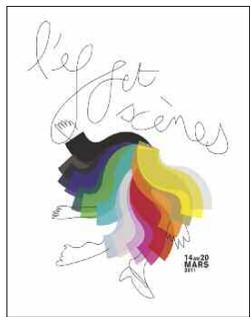
ÉVÉNEMENT

Effets scènes : une dominante théâtrale assumée

Effets scènes, l'événement organisé par l'Association des scènes nationales (ASN) du 14 au 20 mars pour célébrer les vingt ans du label, se voulait une photographie représentative de la programmation des scènes nationales. Sans surprise, le théâtre arrivait loin en tête des disciplines diffusées, représentant près de 40% des spectacles. Alors que de nombreux réseaux artistiques se plaignent de difficultés à être diffusés dans les scènes nationales (musiques du monde, ensembles classiques, arts de la rue...), Michel Orier, président de l'ASN et directeur de la MC2 à Grenoble, assume cette dominante théâtrale et l'explique par l'histoire : «Le réseau a été construit sur la décentralisation théâtrale. Mais ce chiffre montre aussi sa polyvalence. Sans les scènes nationales, la danse contemporaine n'aurait pas eu le rayonnement qu'elle a aujourd'hui. Paradoxalement, c'est sur la musique que nous sommes un peu faibles. Mais il n'est pas question de travailler par quota.» Le dernier texte de référence sur les scènes nationales se contente, en effet, de rappeler que les scènes nationales sont «voué[s] à la rencontre de tous les arts du spectacle vivant [...], mais aussi, pour nombre d'entre elles, des arts visuels [...]»⁽¹⁾. L'activité de chaque scène nationale est fondée sur le projet artistique d'un directeur, validé par les tutelles à partir d'un cahier des charges. Pourtant, certaines scènes font exception en affirmant une dominante, indépendamment de la personnalité du directeur. C'est le cas, par exemple, de Quimper pour la musique ou de Valence pour les arts visuels. «Il reste une grande marge d'interprétation qui permet aux scènes du réseau de s'adapter à leur territoire, expose Michel Orier. Mais tous ces lieux ont en commun de soutenir la création et de se soucier

de l'élargissement des publics, de s'adresser au plus grand nombre. La méthode a fait école au-delà des scènes nationales, même s'il existe encore beaucoup de théâtres de ville qui proposent des spectacles de tournées parisiennes à des tarifs élevés.»

Effets scènes était d'abord une démonstration d'efficacité face aux critiques récurrentes des politiques sur l'échec de la démocratisation culturelle. L'association a constitué une commission pour réfléchir à ce sujet : «Il y a un fossé entre l'analyse sociologique qui nous est proposée et ce que les artistes ressentent», constate Michel Orier. Une autre commission s'intéresse au cinéma, présent dans plusieurs scènes nationales. Une troisième travaille à la redéfinition du lexique professionnel : «Des expressions



comme production, coproduction, théâtre en ordre de marche ont, en effet, perdu de leur valeur», explique Michel Orier. L'organisation d'Effets scènes a aussi conduit des directeurs à monter des opérations ensemble à l'échelle d'une région. «C'est formidable, je n'avais jamais vu cela en vingt-cinq ans, se félicite Michel Orier. Les directeurs voient l'opportunité de montrer aux politiques que nos outils sont opérationnels, qu'ils sont des points d'appui politiques dans la ville. Ils ont besoin d'échanger dans un environnement pesant où le ministère ne tient plus son rôle tracteur.» ● Y. P.

(1) Circulaire ministérielle Labels et réseaux nationaux du spectacle vivant du 31 août 2010.

SHORT LIST

Maison de la culture de Bourges : quatre noms

Quatre candidats figurent dans la présélection du jury pour la direction de la Maison de la culture de Bourges. La succession de Pierre-François Roussillon, en poste depuis janvier au Théâtre 71 de Malakoff scène nationale, se jouera entre Yolande Padillat, qui fut directrice de la Maison de la culture de Grenoble, de la scène nationale de Cavaillon et a occupé diverses fonctions au ministère de la Culture, dont la direction de la recherche et l'innovation à la délégation aux arts plastiques ; Olivier Atlan, directeur adjoint de la Comédie de Béthune, centre dramatique national ; Paul-Jacques Hulot, directeur de la Faïencerie, Théâtre de Creil (60) ; Dominique Jambon, ancien directeur de l'espace Malraux à Chambéry et du centre culturel français de Moscou. ●

AQUITAINE

Des conseillers artistiques externes pour l'OARA

L'Office artistique de la Région Aquitaine (OARA) a installé ses neuf conseillers délégués le 14 mars. Acteurs culturels reconnus, ils apportaient déjà leur expertise à l'agence. Leur fonction – toujours bénévole – apparaîtra désormais dans la communication officielle de l'OARA. Ces neuf personnalités ont un rôle de veille, d'expertise sur les projets, d'analyse et de circulation de l'information. «Depuis cinq ans, nous avons voulu appliquer le principe du "faire avec", au lieu de "faire à la place", passer à une logique de coopération, explique Joël Brouch, directeur de l'OARA, en nous appuyant sur des personnalités de référence dans la région. Nous n'avons plus de conseiller artistique à l'OARA.» «L'agence n'emploie plus que dix permanents. En six ans, nous avons récupéré 400 000 euros sur le fonctionnement pour les réinjecter dans l'activité.» L'OARA est financée à 80% par le conseil régional. Le nouveau conseil vient en plus d'un comité consultatif régional composé de 18 représentants des institutions culturelles de la région. Nommés pour trois ans, ceux-ci se réunissent deux fois par saison pour donner leur avis sur les orientations de l'OARA. Un troisième cercle de coopé-

ration devrait naître à la rentrée prochaine sous la forme d'un séminaire permanent regroupant 50 médiateurs culturels qui se réuniront deux fois par an. ●

Les neuf experts

Le groupe se compose de : Jackie Challa, directrice du spectacle vivant à la communauté de communes d'Oloron pour la marionnette ; Marie-Michèle Delprat, directrice du Théâtre des Quatre saisons à Gradignan pour la musique contemporaine ; Frédéric Durnerin, directeur de l'Agora de Boulazac pour le cirque ; Patrick Lavaud, directeur du Festival des Nuits atypiques de Langon pour les musiques du monde et l'occitan ; Philippe Méziat, directeur du Bordeaux jazz festival pour le jazz ; le metteur en scène Jean-Luc Terrade pour le théâtre ; Caroline Melon, directrice du festival Chahuts pour les arts de la parole ; Michel Vincenot, directeur d'Espaces pluriels à Pau pour la danse et Sylvie Violan, directrice du Carré-Les Colonnes à Saint-Médard-en-Jalles pour les performances et les nouvelles technologies.

ENTRETIEN

«Nous ne céderons pas sur le fonds de soutien»

Bernard Murat, nouveau président du Syndicat national des directeurs et tourneurs du théâtre privé (SNDTP), directeur du Théâtre Édouard VII à Paris.



Votre élection signifie-t-elle des changements au syndicat ?

Nous avons voulu une équipe multiple et représentative. La composition du bureau⁽¹⁾ reflète bien le paysage du théâtre privé. Mais je suis metteur en scène et comédien en plus de directeur de théâtre alors que mon prédécesseur, Georges Terrey, directeur délégué des Folies Bergère, consacrait son temps au syndicat depuis dix ans. Cela suppose des changements d'organisation. Nous avons désormais deux vice-présidents, nous allons étoffer l'équipe permanente dans l'idée de consolider les services aux adhérents.

Quelle est la santé du théâtre privé ?

Il ne s'en sort pas trop mal. 2009 n'a pas été l'annus horribilis que l'on craignait et 2010 s'est révélée intéressante au second semestre. Sous réserve de confirmation par les chiffres définitifs, on opère même une légère remontée en 2010 par rapport à 2009. Le théâtre privé, ce sont 50 salles, 150 millions d'euros de chiffre d'affaires, 1 000 salariés permanents, 2 000 intermittents, 3,5 millions de spectateurs... Avec ces chiffres, je veux montrer que nous représentons une force qui compte. Le théâtre privé est aussi celui qui peut faire vivre les auteurs de leur plume, à la différence du théâtre public, compte tenu des durées d'exploitation dans nos théâtres puis en tournée (100 dates en moyenne).

Quels sont vos prochains chantiers ?

Nous voulons aider l'émergence de salles privées en province, en cherchant un accord avec le fonds de soutien [ASTP⁽²⁾] pour leur proposer des conditions d'adhésion adaptées. Sur les droits d'auteurs, il y aura des points à revoir avec la SACD. Les taux actuels n'encouragent pas assez les théâtres à choisir des œuvres d'écrivains émergents qui présentent plus de risques. Du côté de la télévision, depuis l'arrivée de la nouvelle direction de France Télévisions, le nombre de retransmissions théâtrales en direct a baissé sur France 2. Or l'expérience a montré que la télévision a des effets bénéfiques sur la fréquentation en salles, à condition de bien gérer les délais entre diffusion télé et programmation en salle. Nous aurons aussi à traiter la question de l'accessibilité des théâtres aux handicapés. Pour beaucoup d'adhérents, la mise en conformité pose des problèmes insurmontables et ils devront demander des dérogations.

Quels sont vos moyens de réaction à la multiplication des salles à Paris ?

Il y a une concurrence «loyale et républicaine», celle des théâtres publics. Un autre phénomène est ce qu'on appelle l'avignonisation de Paris. Des marchands de «créneaux horaires» qui louent des lieux à des prix exorbitants, où le public n'a pas la garantie de sécurité et où le droit du travail n'est pas respecté. Les théâtres privés, avec des salles de 100 à 500 places, souffrent d'une concurrence qui s'apparente au travail au noir. Quand des gens bafouent la loi, l'autorité publique doit réagir.

Ne pouvez-vous assouplir vos règles pour intégrer de nouveaux entrants ?

Je vous rappelle que le syndicat et l'ASTP ont déjà travaillé par le passé sur la possibilité de créer une section spéciale «membres associés» visant en particulier les petites salles pour accéder au fonds de soutien, mais avec un minimum de déontologie. Au final, nous avons eu une seule adhésion. Ils ne sont pas venus. Encore faudrait-il que les propriétaires de ces salles soient aussi producteurs de spectacles. Ce ne sont pas les compagnies que je montre du doigt. L'honneur du métier, c'est notre engagement en tant que détenteur du bail d'exploitation du théâtre d'être producteur de nos spectacles.

Où en sont vos relations avec le ministère de la Culture, suite à votre opposition à l'idée d'un fonds de soutien du spectacle vivant financé par une taxe sur la billetterie sur tous les spectacles ?

Le ministère est tout à fait fondé à mettre en place des commissions, mais nous estimons être en droit d'y participer, surtout après avoir fait l'objet d'un audit approfondi qui s'est montré positif sur notre fonctionnement. Nous comprenons bien que le ministère cherche des moyens de financer le théâtre public. Mais cela ne doit pas être au détriment du théâtre privé et de l'outil ASTP qu'il a mis en place et qui fonctionne bien. Nous ne céderons pas sur le fonds de soutien. Nous attendons de voir ce qui sortira de ces réflexions. On nous a donné la garantie que nous serions entendus. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PÉRENNOU

(1) Vice-présidents Stéphane Hillel (Théâtre de Paris) et Gérard Maro (Théâtre de l'œuvre), secrétaire général Pedro Gomes (Théâtre Mogador), trésorier Francis Nani (Théâtre du Palais-Royal).

(2) Association pour le soutien du théâtre privé.

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Réflexions sur le jeune public

Le printemps sera marqué par plusieurs rendez-vous professionnels centrés sur le jeune public.

À Narbonne (11), la plateforme Convivencia Pyrénées Méditerranée organise les 29 et 30 mars, le séminaire «Spectacle jeune public : dynamiques de production transfrontalières», au sein des semaines audoises Scènes d'enfance. Nicolas Faure, donnera lecture de sa recherche sur le répertoire à partir de l'analyse de 119 pièces.

À Hazebrouck (59), le centre André Malraux accueillera un débat le 5 avril «Jeune public et territoire : se rassurer ou inventer ?». La journée permettra d'assister à plusieurs spectacles dans le cadre du festival Le P'tit Monde.

À Caumont (84), la scène nationale tient un colloque «Art, culture et petite enfance» le 8 avril avec Patrick Ben Soussan, Marie-Odile Nemoz-Rigaud, Michèle Gentelet, Philippe Bouteloup, Marie-Hélène Popelard...

À Homécourt (54), Musiques et danses en Lorraine proposent le 1^{er} avril une rencontre sur «pourquoi et comment accompagner l'enfant au spectacle».

À Nantes, du 13 au 16 avril, le nouveau festival Petits et Grands prévoit un programme professionnel. Ce sera l'occasion de rencontrer Sylvie Octobre, coauteur d'une nouvelle étude sur les pratiques culturelles des enfants, Marie-Hélène Popelard, professeur en philosophie et d'esthétique, Joël Simon, directeur du festival Méli'môme à Reims, Brigitte Chaffaut, conseillère jeune public à l'ONDA, Amélie du Payrat, programmatrice du festival À Tout âge de Quimper, Catherine Le Moullec, directrice artistique du Théâtre Pom', l'auteur Karin Serres... L'association Scènes d'enfance et d'ailleurs tiendra une réunion d'information. Les Jeunesses musicales de France sont également à l'initiative d'une table ronde, ainsi que la fédération régionale des MJC et l'éditeur Didier Jeunesse. ●

DIPLOMATIE

L'année du Mexique officiellement annulée

Après un mois d'incertitudes, L'Institut français a annoncé le 8 mars l'annulation de l'Année du Mexique en France par un communiqué constatant «*l'impossibilité de la mettre en œuvre*». La volonté de Nicolas Sarkozy de dédier la manifestation à Florence Cassez avait entraîné le retrait du Mexique. L'État mexicain devait financer à hauteur de 22 M€ quelque 360 événements. L'Institut français précise qu'il «*mettra tout en œuvre pour accompagner au cas par cas les structures organisatrices et ainsi les aider à gérer au mieux le démontage, les annulations, et lorsque ce sera possible, le report et la reprogrammation des manifestations.*» Une cellule a été mise en place à l'adresse anneedumexique@institut-francais.com. Pour le spectacle vivant, certains festivals entendent sauver une partie de leur programmation hors du label Année du Mexique en France (*La Lettre du Spectacle* du 4 mars). Au Mexique, médias et intellectuels déplorent le fiasco diplomatique auquel ont été mêlés les artistes. L'écrivain mexicain Carlos Fuentes dénonce «*l'aveuglement de Nicolas Sarkozy dans sa quête de popularité en vue des élections*». Il précise qu'il participera aux manifestations auxquelles il était invité. Le président français a été taxé d'impétuosité dans cette mini-crise diplomatique. La position présidentielle du 14 février a apparemment été décidée au dernier moment avec les parents de Florence Cassez. Pourtant, dès l'inauguration officielle, le 3 février, ni la ministre des Affaires étrangères, ni le ministre de la Culture n'étaient présents. ● T. L. R.

MÉDIAS

AFP : le théâtre à la baisse

Depuis la rentrée 2010, l'Agence France Presse a baissé sa couverture de l'actualité du théâtre et de la danse. Le creux de vague a d'abord été mis sur le compte du passage de témoin de Benoît Fauchet à Dominique Simon comme journaliste responsable du spectacle vivant (hors musiques actuelles). En octobre, Bernard Pellegrin, responsable du service culture à l'AFP, interrogé par *La Lettre du Spectacle*, assurait qu'il n'y aura pas de baisse de couverture. Il est démenti par une comparaison d'une année sur l'autre. En novembre 2009, l'AFP avait traité 31 sujets liés à l'actualité artistique du théâtre et 16 autres sur l'actualité professionnelle. 14 autres dépêches concernaient la danse. Le décompte, une année plus tard, donne 14 dépêches pour le théâtre dont une d'actualité professionnelle et 7 pour la danse. Les musiques actuelles ont gardé un nombre

équivalent : plus de cinquante sujets. Une deuxième comparaison confirme ce premier constat. Le nombre de comptes rendus de pièces de théâtre descend de 17 en janvier 2010 à 5 en janvier 2011. «*Les consignes sont désormais claires*, déplore la section AFP du Syndicat national des journalistes (SNJ) : *parler surtout des émissions les plus regardées, des blockbusters au cinéma, des livres les plus lus, des expos bien consensuelles, etc.*» La baisse de volume dans un secteur s'explique ainsi par le fait que le journaliste qui y travaille est appelé parfois en renfort ailleurs. Sur le site Internet de l'agence, la culture se retrouve sous une thématique «*Lifestyle*». De quoi laisser dépités les attachés de presse du théâtre : «*On aurait pu croire qu'avec Emmanuel Hoog à la tête de l'AFP, lui qui fut administrateur de l'Odéon, le théâtre connaîtrait un autre sort*», se désole une attachée de presse. ●

Tokyo : dégâts à l'Institut français.

L'Institut franco-japonais de Tokyo a été «*assez gravement endommagé*» par le tremblement de terre du 11 mars, nous indique son directeur, Robert Lacombe. Toutes les activités sont arrêtées jusqu'au 21 mars, pour permettre des travaux de sécurisation sur une cheminée fragilisée. «*De toute façon, personne en ce moment n'a le cœur d'aller au spectacle*», ajoutait Robert Lacombe le 14 mars. L'inquiétude était alors grande dans la population dans l'attente des répliques sismiques et surtout des conséquences sur les centrales nucléaires.



L'IFJT

Manifestation en Italie

Une action spectaculaire a eu lieu le 5 mars à Rome contre les coupes budgétaires du gouvernement italien sur la culture (280 M€ sur trois ans). Les manifestants ont formé une chaîne autour du Colisée pour embrasser symboliquement la culture.

Protestation en Angleterre.

Un groupe de personnalités culturelles a publié une lettre ouverte le 13 mars dans le journal *The Observer*. Des célébrités comme Helen Mirren, Kenneth Branagh ou Jeremy Irons s'élèvent contre les coupes budgétaires dans la culture, soulignant le poids de l'industrie du spectacle dans le pays. Le ministre de la culture a répondu que la Culture avait été moins touchée par les coupes que d'autres secteurs.

Hongkong : un pôle culturel.

C'est le cabinet d'architectes britannique Norman Foster qui a été choisi pour concevoir le plan général du futur district culturel de Kowloon Ouest à Hongkong. Ce vaste projet d'urbanisme en front de mer sera dédié à la musique, aux arts de la scène et aux arts plastiques et comprendra des théâtres, auditorium, studios de création. La première phase doit ouvrir en 2015.

Billetterie mondiale.

Live Nation Entertainment a lancé un nouveau site Internet de billetterie dans 17 pays, dont la France. Ce nouveau

site (livenation.fr) permet au public d'acheter des billets pour l'ensemble des concerts et festivals organisés par Live Nation dans le monde. La multinationale américaine des concerts avait annoncé le 9 novembre le rachat de Ticketnet, deuxième plus gros distributeur de billets de spectacles et de loisirs en France.

Nomination à Londres.

Le théâtre Donmar Warehouse à Londres a choisi Josie Rourke comme nouvelle directrice artistique à compter de janvier 2012. Elle succédera à Michael Grandage, en place depuis dix ans. Josie Rourke est directrice artistique du Bush Theatre, à Londres.

Nouveaux festivals anglais.

The Guernsey Festival aura lieu sur l'île du même nom les 2 et 3 juillet. Cette première édition, organisée par un promoteur local, accueillera plus de 80 artistes (The Go! Team, Greg Wilson...) sur quatre scènes. 10 000 spectateurs sont attendus. Par ailleurs, The Wilderness Festival aura lieu du 12 au 14 août aux environs d'Oxford, sur l'ancien site du Cornbury Festival, organisé par Mama Group.

Bourse aux artistes arabes.

L'organisation Al Mawred Al Thaqafy annonce un plan exceptionnel pour soutenir la production d'œuvres d'art originales par des artistes arabes. Les projets sélectionnés seront dotés de 15 000 dollars. <http://mawred.org>

ANGOULÊME

Une société publique locale pour gérer la SMAC

L'agglomération du Grand Angoulême réfléchit à la création d'une société publique locale (SPL) pour chapeauter la gestion de ses équipements culturels. La loi du 29 mai 2010 a étendu le champ d'activités ouvert aux SPL pour permettre aux collectivités locales (deux minimum dans le capital) des activités d'aménagement ou de gestion, tout en évitant la mise en concurrence et un appel d'offres, alors que ses salariés sont sous statut privé. À Angoulême, la salle de musiques actuelles de la Nef et le parc des expositions Carat, respectivement gérés par l'association Dingo et la Semapex, sont concernés. La SMAC avait vu son directeur, Jean-Louis Menanteau, partir avec fracas l'année dernière suite à des divergences de vues avec le maire. Mais il est encore membre du conseil d'administration de l'association de la Nef. Quant à la Semapex, elle n'est à l'équilibre financier que depuis 2010 et manque de perspectives. Philippe Lavaud, maire d'Angoulême et président du Grand Angoulême, explique : « Une SPL permettrait aux directeurs des structures concernées de ne se consacrer qu'à la programmation, tandis que les ressources humaines ou l'administratif seraient gérés par la SPL. Ces équipements pourront ainsi travailler en synergie. C'est une garantie que notre politique culturelle sera mise en place. On peut aussi se poser la question de la scène nationale ou des écoles de musique. » L' élu espère que le projet de SPL sera validé avant fin 2011. ● **NICOLAS DAMBRE**

Avignon : sondage contesté.

Le président de l'Orchestre lyrique régional Avignon-provence (Olrp), **Jacques Crespy**, reproche au maire d'Avignon, Marie-Josée Roig, de chercher le « désengagement d'Avignon de son opéra et de son orchestre ». Tout est parti d'un sondage téléphonique de la mairie d'Avignon qui comportait cette question : « La Ville consacre chaque année plus de 7 millions d'euros au fonctionnement de son opéra et de son orchestre. Cette somme vous paraît-elle : nécessaire, car l'opéra et l'orchestre participent au rayonnement culturel de la ville ; justifiée, mais trop élevée, il serait plus judicieux de trouver une solution pour limiter le coût, tout en gardant un opéra de qualité ; Injustifiée ; sans opinion. »

Tréteaux de France : le CITI préoccupé.

Le Centre international pour les théâtres itinérants (CITI) s'inquiète pour l'avenir des Tréteaux de France, centre dramatique national itinérant.

« Le retrait annoncé de Francis Huster de la direction fragilise ce CDN qui aura du mal à mettre en œuvre une saison 2011/2012 et ne donne pas de garantie quant à la continuité de la mission itinérante, déclare le président du CITI, **François Colombo**. Une nouvelle procédure de recrutement a été lancée. « Aucun projet n'est demandé et aucun jury n'est prévu pour valider et justifier le choix de la future direction, observe François Colombo. Notre secteur tient à conserver dans le giron de l'itinérance ce CDN qui en dix ans aura été accueilli au moins une fois dans plus de 300 villes différentes sur tout le territoire national. »

Le SNES dans le Off d'Avignon.

Le syndicat national des entreprises de spectacle (SNES), représentant des tourneurs et producteurs du secteur privé, a décidé d'une présence active au prochain festival Off d'Avignon (84). Son délégué général, **Philippe Chapelon**, explique que de nombreux adhérents du syndicat misent

sur Avignon pour leur nouvelles créations (60 spectacles concernés l'année dernière) et que le SNES doit les soutenir. Une journée préparatoire aura lieu le 4 avril avec une conférence de presse, invitation des programmateurs parisiens, tables rondes sur le fonctionnement d'une tournée et sur le sens de la présence du SNES à Avignon.

Réhabilitation à Châtel-Guyon.

En 2009, la Ville de Châtel-Guyon (63) a racheté le théâtre du casino de Châtel-Guyon, fermé depuis 2004 pour des raisons de sécurité. Une campagne de mécénat culturel a été engagée, en collaboration avec la Fondation du patrimoine, afin de collecter des fonds pour financer la réhabilitation de cette salle de 400 places. Plus de 200 000 euros ont été collectés sur un programme estimé à 3 millions d'euros. La Ville a missionné le consultant **Gérard Deniaux** pour élaborer un projet culturel. La saison culturelle hivernale, proposant du spectacle vivant, du cinéma et des concerts, sera suivie d'une saison estivale avec une programmation plus festive. Le chantier devrait démarrer en 2012 pour une ouverture à la rentrée 2013.

Musiques traditionnelles, outil de résistance.

Le festival Planètes Musiques, coproduit par la Maison de la musique de Nanterre (92), dirigée par **Dominique Laulané**, et la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles (FAMDT), accueille le 8 avril une journée professionnelle organisée par l'ONDA.

L'ethnologue Denis Laborde, entouré de plusieurs artistes, traitera des traditions musicales comme moyen de résistance à l'uniformisation. L'après-midi sera consacré au patrimoine culturel immatériel. Le festival Planètes Musiques, du 7 au 9 avril, partenaire de l'Année des outre-mer, accueille des musiciens réunionnais, mais aussi de métropole qui innovent sur le fonds traditionnel.

APPEL À CANDIDATURES

● FONDS ROBERTO CIMETTA 2011.

Le Fonds Roberto Cimetta propose des bourses de voyage aux artistes et professionnels de la zone euro-méditerranéenne. www.cimettafund.org

● PLATES-FORMES CHORÉGRAPHIQUES.

Les Petites Scènes ouvertes lancent un appel à candidatures pour les plateformes interrégionales de rencontres de jeunes auteurs chorégraphiques (saison 2011/2012). Les compagnies professionnelles et porteurs de projet chorégraphique retenus y proposeront une présentation de leur travail de vingt minutes en conditions techniques minimum. Dossier de candidature à remettre complet avant le 15 avril. www.petites-scenes-ouvertes.fr

● RÉSIDENCE

EN AVEYRON. L'association du Pays Ruthénois lance un appel à projets artistiques en vue de constituer un collectif pluridisciplinaire qui ira à la rencontre de la population pour mettre en lumière à la réalité du « vivre ici ». La résidence donnera lieu à une création originale, restituée en différentes étapes sur le territoire, durant le 1^{er} semestre 2012. Réception des propositions jusqu'au 15 avril. Renseignements : m.david@pays-ruthenois.fr 05 65 73 61 70.



GÉRARD PARIS-CLAVEL

LE CHIFFRE

16 448

C'est le nombre de créations d'auto-entrepreneurs en 2010 dans le secteur des arts, des spectacles et activités récréatives, selon l'Insee. L'année précédente, on dénombrait déjà 15 000 créations d'auto-entrepreneurs sous ce secteur. La tendance s'amplifie, malgré les mises en garde des syndicats de salariés et la parution en janvier 2010 de la circulaire clarifiant l'usage de ce statut dans le spectacle vivant. Le total en France, tous secteurs confondus, est de 358 000. Ils étaient 320 000 l'année précédente.

DGCA : départ du directeur adjoint.

Christopher Miles, directeur adjoint de la Direction générale de la création artistique (DGCA), auprès de Georges-François Hirsch, va quitter son poste. Il rejoindra le secrétariat général du ministère de la Culture et de la Communication.

Gaîté lyrique : 18 000 visiteurs.

La fête d'ouverture de la Gaîté lyrique, du 2 au 6 mars à Paris, a été fréquentée par plus de 18 000 visiteurs, annonce son directeur **Jérôme**

Rencontres à l'Ouest s'étoffe.

Une nouvelle édition des «Rencontres à l'Ouest» est programmée les 7 et 8 novembre 2011 au Quai-Forum des arts vivants à Angers. Cette plateforme dédiée à la diffusion interrégionale associe désormais cinq régions Bretagne, Centre, Limousin, Pays de la Loire et Poitou-Charentes. La première édition, les 8 et 9 novembre derniers à Niort (79), avait réuni 110 diffuseurs et 51 compagnies.

Archipel : les financements.

Créé début 2011 l'établissement public de coopération culturelle gestionnaire du futur théâtre l'Archipel, à Perpignan (66) est financé en 2011 par la Ville à hauteur de 3 millions d'euros, la Région Languedoc-Roussillon (500 000 €) et l'État (350 000 €). Le théâtre ouvrira en octobre 2011.

Grenoble : pétition.

L'association grenobloise Hadra qui organise le Hadra Trance Festival (musiques électroniques) interpelle les collectivités territoriales à travers une pétition appuyée par dix-neuf autres associations de l'agglomération. Le texte, signé par quelque 850 personnes, reproche aux collectivités leur manque de transparence en matière de financement des associations, le manque de soutien aux associations qui innovent, et des «choix de financement public des associations ne sont pour la grande majorité que des reconduites de choix politiques inadaptés».

Delormas. 12 340 personnes ont pris part au parcours d'installations *Rien à cacher/Rien à craindre* par UVA (United Visual Artists) et aux performances chorégraphiques de I Could Never Be A Dancer. Vingt concerts ont réuni 4 990 personnes. Plus de 1 000 personnes ont assisté au théâtre interactif de Rimini Protokoll et à la conférence de Brian Eno & Jon Hassell.

Nord-Pas-de-Calais en Avignon.

La Région Nord-Pas-de-Calais a sélectionné six compagnies dont elle soutiendra la présence dans le Off d'Avignon, au collège Pasteur. Ce sont Melting Spot (Villeneuve-d'Ascq), Compagnie Tourneboulé (Lille), Compagnie BVZK (Bruay-la-Buissière), Ta Zoa (Lille), Gilda et Cie (Avion) et la Générale d'Imaginaire (Lomme).



Y.P.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Anglet : une salle de 800 places

Anglet va se doter d'une salle de spectacles de 800 places qui devrait être opérationnelle en octobre 2013. Elle sera la plus grande salle de conurbation Bayonne-Anglet-Biarritz, la scène nationale de Bayonne étant limitée à 560 places. La commune veut faire de cet équipement «un centre de polarité» pour donner une identité «à cette ville passée de 20 000 à 40 000 habitants en vingt ans et qui n'a pas de véritable centre», souligne Jérôme Poties, directeur de la culture. La construction a été confiée au cabinet d'architecte grenoblois Hérault-Arnod. Elle sera équipée d'une deuxième salle plus petite, pour les répétitions, les créations et résidences, ébauche «d'une miniscène de musiques actuelles». La future programmation, testée cette année sous un chapiteau, sera pluridisciplinaire mais à forte coloration «famille-jeune public» et «art choral» pour répondre à une importante pratique locale dans ce domaine. Par ailleurs, afin de «ne pas faire de la consommation de spectacle», la plupart des 30 à 40 propositions par saison seront précédées ou suivies d'événements pour créer «une énergie de soirée». Dans le même esprit, une «saison off» ouvrira la salle aux pratiques amateurs. L'équipement sera géré en régie directe, la construction coûtera 9,5 M€ HT, financés à 50% par la Ville. Le budget de fonctionnement tournera autour de 900 000 €. ● JEAN-LUC ÉLUARD



D.R.

Mora Vocis avec l'université de Montpellier.

L'ensemble vocal Mora Vocis, basé à Nîmes (50), a débuté en janvier une résidence de quatre ans avec l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. Elle devrait déboucher sur la signature d'une convention pluriannuelle avec la DRAC et sans doute la Région. Le projet est né l'année dernière d'une coopération avec des musicologues et professeurs de lettres qui travaillaient autour du motet. Cette fois les chercheurs du centre

d'études médiévales vont se pencher sur les motets du Manuscrit de Chypre (15^e siècle). L'ensemble va monter une création pour 2014 et montrer des étapes deux fois par an au théâtre universitaire de la Vignette.

Solistes de Lyon : rectificatif.

Les Chœurs et Solistes de Lyon-Bernard Tétu nous prie de rectifier la baisse de leur subvention DRAC qui est de 10% et non 14% comme indiqué dans le dernier numéro de *La Lettre du Spectacle*.

UN SITE À LA LOUPE

onda.fr

L'Office national de diffusion artistique (ONDA) vient de remettre à neuf son site Internet. On y trouve une liste de spectacles en repérages avec les dates de tournées, les contacts de lieux de diffusion, y compris à l'étranger, avec un outil de recherche,



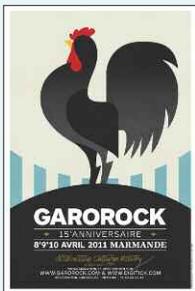
D.R.

une rubrique actualité et de nombreuses publications de l'ONDA. Le site propose une version anglaise.

FESTIVAL

Sursis pour Garorock

La quinzième édition de Garorock aura bien lieu à Marmande, du 8 au 10 avril. La préfecture du Lot-et-Garonne avait signifié à l'organisateur de ce festival de musiques actuelles, l'association Mr Power, qu'il devaient prendre en charge financièrement les frais de sécurité autour du site, soit 150 000 €, correspondants au déploiement de 130 gendarmes. Cette nouvelle, annoncée seulement quatre semaines avant la manifestation, aurait pu la compromettre, son budget étant bouclé il y a plusieurs mois. Le préfet a finalement entendu les arguments de Mr Power et du maire de Marmande, et a demandé une dérogation au ministère de l'Intérieur. Ce dernier appliquait le principe de la loi du 21 janvier 1995, précisée par décrets et arrêtés parus au Journal officiel du 30 octobre 2010. Les manifestations sportives, récréatives et culturelles à but lucratif devront assurer les frais inhérents au déploiement exceptionnel de forces de police et gendarmerie. ● N. D.



GUILLAUME KASHIMA

Liberto Valls

blanchi. Dans son arrêt du 8 mars 2011, la cour d'appel de Nîmes a condamné l'association Théâtres en Dracénie à payer quelque 200 000 euros à Liberto Valls, ex-directeur du théâtre de Draguignan. Après la décision de la Cour de cassation du 6 juin (voir *La Lettre du Spectacle* du 9 juillet 2010), le résultat ne faisait guère de doute. L'indemnité se décline en arriérés de salaires et de congés, en indemnités de préavis et, pour 82 000 €, en réparation du préjudice. Théâtres en Dracénie est aussi condamnée, sous astreinte de 100 € par jour, à retirer toute publication sur le site Internet concernant M. Valls. «*Ce jugement rappelle que la loi de 1901 ne peut pas être galvaudée*», commente Liberto Valls.

Gens du voyage et musiques actuelles.

Le concert des Têtes raides, prévu à l'Usine d'Istres (13) le samedi 12 mars, a dû être déplacé au Théâtre de la Colonne de Miramas (13), à la demande de la direction de l'Usine. Des gens du voyage ont, en effet, occupé durant deux semaines le parking de la salle de concert. Des travaux de sécurisation

vont être entrepris par la ville. ironiquement, Babel Med Music organisera le 24 mars à Marseille une table ronde sur le patrimoine des Roms et des Gitans de Provence, avec un sous-titre provocateur : «*Leurs musiques, oui ! Mais eux, non !*».

Télérama : départ de Daniel Conrod.

Daniel Conrod, rédacteur en chef adjoint de *Télérama*, chargé des arts, des scènes et des politiques culturelles, quitte le journal au bénéfice de la clause de cession ouverte suite au rachat du groupe Le Monde par le trio Pierre Bergé-Xavier Niel-Mathieu Pégasse. Entré au journal en 1993 pour réorganiser la documentation, il est devenu l'une des voix les plus écoutées du débat culturel français. Il veut se consacrer à l'écriture. Daniel Conrod est l'auteur de plusieurs romans dont *Moi les Animaux* (1996).

De la harpe au New Morning.

Le 28 avril, le New Morning, haut lieu parisien du jazz, accueillera le premier concert d'une association nommée Harpe libre. Celle-ci veut faire évoluer aussi bien l'image de la harpe que l'instrument lui-même. Elle a confié

au luthier Philippe Volant la réalisation d'un prototype de harpe chromatique à 61 cordes, dans le droit fil de la harpe Pleyel des années 1930, instrument qui ne s'était pas imposé face à la harpe diatonique à 47 cordes que nous connaissons. Ce travail permet d'explorer l'instrument dans des contextes du jazz au rock.

Paavo Järvi

prolongé. Alors qu'il présentait son programme 2011-2012 pour l'Orchestre de Paris qu'il dirige depuis seulement six mois, Paavo Järvi, le chef d'orchestre estonien a annoncé la prolongation de son contrat jusqu'en 2016. Il devrait continuer à diriger une moyenne de 28 concerts par an en France et à l'étranger. Paavo Järvi est le septième directeur musical de l'Orchestre de Paris. Parmi ses prédécesseurs : Charles Munch (1967-1968), Herbert von Karajan (1969-1971) ou Daniel Barenboïm (1975-1989).

Festival Premières : précision.

Le Théâtre national de Strasbourg, coorganisateur du festival Premières dont l'édition 2011 a dû être reportée (*La Lettre du Spectacle* du 4 mars 2011) précise que le festival reçoit des aides publiques dont les montants pour 2010 s'élevaient à 30 000 € pour la Région Alsace, 13 000 € pour le Département du Bas-Rhin et 30 000 € pour l'Union des théâtres de l'Europe.

Le FIL en

Casamance. L'Association ligérienne de musiques actuelles (Limace) qui gère la scène stéphanoise de musiques actuelles le FIL soutient le festival des Rizières en Casamance (Sénégal). Ce festival associatif, du 6 au 8 avril, est une initiative d'acteurs de la vie culturelle et éducative locale. L'aide du FIL porte sur l'échange artistique, la méthodologie de projet, l'accompagnement et la formation, la logistique, la création locale et un appui financier.

SUR VOS AGENDAS

PARIS

LE 23 MARS

Situation et projets pour le théâtre itinérant
Assemblée générale du CITI. 06 19 19 77 24.

MARSEILLE

DU 24 AU 26 MARS

Forum des musiques du monde
Festival Babel med music
www.dock-des-suds.org

CHARLEROI (Belgique)

LE 26 MARS

Les modes de diffusion internationaux
Par Charleroi Danses
www.charleroi-danses.be

ANGERS

LES 30 ET 31 MARS

Culture : regards croisés sur le développement durable
Par La Scène, le Quai-Forum des arts vivants et la Ville d'Angers. 02 40 20 60 29.

HOMÉCOURT

LE 1^{ER} AVRIL

Accompagner l'enfant au spectacle
Par Musique et danse en Lorraine. 03 83 87 80 67.

PARIS

LE 5 AVRIL

Rencontre avec Enzo Enzo
Par ACP la Manufacture Chanson.
acp@manufacturechanson.org

HAZEBROUCK

LE 5 AVRIL

Jeune public et territoires
Au centre André Malraux
03 28 49 52 88.

CAVAILLON

LE 8 AVRIL

Art, culture et petite enfance
Scène nationale de Cavillon
www.theatredecavillon.com

NANTES

Du 13 au 17 avril

Rencontres professionnelles jeune public
Festival Petits et grands
www.petitsetgrands.net



Lieux publics
centre national de création pour l'espace public
à dimension européenne
situé à Marseille recherche

Secrétaire général (f/h)

Missions : conception et mise en œuvre de la politique de communication, développement des publics de manière innovante, développement des partenariats privés, ressource, archives, éditions / Porte-parole de la structure, animation et encadrement d'une équipe, gestion du budget de communication et de recherche.

Expérience de 6 ans minimum à un poste similaire au sein d'une structure d'envergure, français et anglais courants indispensables, qualités rédactionnelles, bonne connaissance du milieu artistique, et des arts en espace public en particulier, expérience dans les médias ou dans le secteur privé appréciée, maîtrise de l'outil informatique, très bon sens relationnel, imaginatif, disponible.

CDI à pourvoir dès que possible, salaire selon expérience et convention des entreprises artistiques et culturelles. Candidatures (lettre motivation + CV) à envoyer avant le 30 mars avec la mention « secrétaire général ».

Chargé de projet (f/h)

Dans le cadre du programme pluriannuel Culture 2007, Lieux publics chef de file du réseau européen IN SITU composé de 19 membres, a obtenu le soutien de la Commission Européenne pour son projet META pendant cinq ans.

Missions : animation du réseau, suivi administratif, financier et juridique, suivi des différentes actions et respect des critères du réseau (artistiques, administratifs, juridiques, etc.), suivi du calendrier des actions, coordination de la communication du réseau, traductions, interprétariat, organisation et animation des réunions, responsable du budget et de son suivi comptable, garant des règles de la Commission Européenne.

Formation supérieure en gestion, expérience reconnue à un poste similaire sur un programme de la Commission européenne, français, anglais et une troisième langue (allemand, espagnol ou hollandais) courant indispensable, connaissance des problématiques liées à l'espace public, grand intérêt pour le spectacle vivant, maîtrise des outils informatiques (Office, logiciel de mise en page), rigueur, disponibilité, mobilité.

CDI à pourvoir pour le 1er mai, conditions selon convention collective des entreprises artistiques et culturelles. Candidatures (lettre motivation + CV) à envoyer avant le 23 mars avec la mention « Chargé de projet ».

Assistant (f/h)

Missions : gestion planning de la direction et de ses déplacements, recherches artistiques, aide à la logistique des événements, participation à la communication interne, accueil téléphonique, information du public, soutien aux différents travaux de la direction.

Expérience à un poste similaire, maîtrise des outils de bureautique (pack office, FileMaker, etc.), connaissance du spectacle vivant, rigueur, discrétion, efficacité, disponibilité, bon contact, anglais courant, permis B.

CDD de 18 mois à pourvoir dès que possible, évolutif en CDI. Conditions selon convention collective des entreprises artistiques et culturelles. Candidatures (lettre motivation + CV) à envoyer avec la mention « Assistant » avant le 30 mars.

Candidatures à envoyer à Sabine Chatras,
Lieux publics - 16 rue Condorcet - F - 13016 Marseille
ou par courriel à administration@lieuxpublics.com

Administrateur adjoint Directeur administratif et financier (h/f)



Etablissement public prestigieux, le Théâtre National de Chaillot emploie 130 permanents et dispose d'un budget de 18 M€. Doté de 3 salles (1200, 400 et 80 places), il propose une programmation de premier plan prioritairement axée sur la danse : (création, accueils, festivals), ainsi que le théâtre. En 2010/2011, 400 représentations sont prévues au siège et en tournée.

recherche en CDI à temps plein un(e) :

Les candidatures (CV, lettre de motivation manuscrite, prétentions salariales) sont à transmettre de préférence via

profilculture.com

ou à défaut par courrier à l'adresse suivante:

**ProfilCulture/
Théâtre National de
Chaillot - 16, rue
des Plâtrières 75020
Paris.**

Missions :

Sous l'autorité directe de l'administrateur et conformément aux choix de la direction, l'administrateur adjoint - Directeur administratif et financier (h/f) est chargé(e) d'assister celui-ci dans la direction du budget, la responsabilité du personnel et les affaires générales. A ce titre, l'administrateur adjoint - Directeur administratif et financier (h/f), met en œuvre la gestion financière et budgétaire du Théâtre.

Il/elle est responsable de la paie et de l'administration du personnel.

Il/elle assure la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences, prépare la négociation annuelle obligatoire sur les rémunérations, assiste et peut remplacer l'administrateur dans toutes les Institutions Représentatives du Personnel et les négociations collectives.

Responsable du service administration, finance et personnel, l'administrateur adjoint - Directeur administratif et financier (h/f) assure l'encadrement et la planification d'une équipe de 10 permanents.

Profil :

De formation supérieure (école de commerce, DESCF, master), vous justifiez d'une expérience de management confirmée de 10 ans minimum dans un poste similaire.

Pratique des logiciels SIREPA - SPAIETACTACLE - CCMX/CEGID.

Sens de l'organisation, de l'écoute et de la négociation.

Qualités relationnelles et rédactionnelles.

La connaissance du monde du spectacle et de la culture serait un plus.

Statut :

Cadre de la convention collective du Théâtre National de Chaillot.

Poste à pourvoir rapidement



La Communauté d'Agglomération
 SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT

Recrute

Directeur Technique pour le Théâtre de Saumur (H/F)

Mission :

Vous serez placé sous la responsabilité du Directeur Général des Services, en étroite collaboration avec le Directeur des Grands Equipements puis du futur Directeur de la Culture. Vous allez contribuer à la rénovation du Théâtre en matière d'aménagement et d'équipement d'une salle de spectacle et :

Sur le plan du bâtiment :

vous veillerez à la maintenance et au développement des équipements

- au suivi des entretiens réglementaires
- à l'application de la réglementation en matière de vérifications périodiques.

Sur le plan des spectacles :

vous aurez pour missions :

- de participer et d'assurer la mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite d'un spectacle ou d'un événement et d'en garantir le bon déroulement jusqu'à son terme (montage - représentation - démontage)
- de coordonner les solutions techniques en réponse aux exigences de sécurité, aux demandes des artistes et aux fiches techniques des spectacles
- d'assurer la sécurité du public, du personnel et du bâtiment.

Sur le plan administratif :

vous aurez pour missions :

- d'optimiser la gestion de l'équipement
- de manager le personnel permanent et intermittent (fiches de poste, plannings de travail, maîtrise des horaires, suivi des formations et des habilitations, évaluation avec bilan annuel et définition des objectifs)
- de planifier la gestion des locaux et du matériel
- d'animer, de piloter, et de planifier l'activité des agents
- de contrôler l'application des règles de travail, d'hygiène et de sécurité
- d'assurer le suivi des crédits budgétaires dans le respect des principes de l'achat public
- de participer à l'élaboration du document unique de prévention des risques.

Profil :

Vous devez disposer d'une expérience dans un poste similaire et avoir de réelles connaissances en matière :

- d'aménagement et d'équipement d'une salle de spectacles : espace scénique, machinerie, matériel son et lumière
- de sécurité (SSIAP3 apprécié), habilitations électriques, bâtiment
- en bureautique (logiciel de DAO spectacle) et avoir d'excellentes qualités relationnelles et faire preuve de rigueur, autonomie, ponctualité, disponibilité, sens du service public sens des responsabilités.

Rémunération en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux + régime indemnitaire

Poste à temps complet

Recrutement de préférence par voie de mutation ou à défaut par voie contractuelle.

Poste à pourvoir au 1er septembre 2011

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV)
 sous référence DIRTECH2011 avant le 1er mai 2011 à :

Monsieur le Président
 de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement
 11 rue du Maréchal Leclerc - BP 301
 49408 SAUMUR Cedex

Ou par e-mail : service.personnel@agglo-saumur.fr



La Comédie-Française
 recherche un(e) :

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT CHARGÉ DE LA CONSTRUCTION

SOUS CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE
 À TEMPS PLEIN

Rattaché(e) au Directeur technique, il assure, sous son autorité,
 les missions suivantes :

MISSIONS

Maîtrise d'œuvre globale des projets

- Participe à l'étude de faisabilité avec le décorateur et le Directeur Technique
- Réalise les documents d'étude, de conception et d'exécution
- Analyse, conçoit et étudie les éléments de structure, d'ingénierie et de décoration des projets qui lui sont confiés
- Planifie le travail avec le chef constructeur et le chef décorateur
- Réalise tous les plans techniques pour l'ensemble des salles et des spectacles de la Comédie Française ainsi que les opérations extérieures.

Organisation et coordination techniques

- Procède à l'élaboration et au suivi des processus de construction des décors
- Veille au respect des délais, des normes de sécurité et de qualité
- Coordonne l'activité des services de construction, de décoration, de tapisserie et de machinerie dans les ateliers de Sarcelles
- Assure la cohérence technique et opérationnelle du projet pour et avec les autres services techniques du théâtre.

Veille technologique

- Propose de nouvelles techniques scéniques de construction et de décoration aux équipes des ateliers
- Recherche de nouveaux matériaux et de nouvelles technologies permettant des réalisations innovantes
- Informatisation des plans d'études techniques.

Suivi budgétaire

- Estime les budgets réservés à la réalisation des décors
- Assure l'optimisation et le suivi de ces budgets.

Compétence artistique et technique

- Interlocuteur du décorateur il sait comprendre et répondre aux impératifs artistiques, en les adaptant à la nécessité de l'alternance
- Comprend ou maîtrise les spécificités de la construction théâtrale.

Encadrement et animation des équipes des ateliers

- Détermine avec les chefs de service la planification et la répartition des activités, ainsi que l'organisation du travail
- Est le relais d'information entre les ateliers et la direction technique, le régisseur général, les autres services techniques du théâtre, et tous les services concourant à la réalisation du spectacle
- Transmet les consignes et contrôle leur mise en œuvre
- Veille au respect des dispositions légales et conventionnelles, notamment celles concernant l'organisation et la durée du travail.

COMPÉTENCES ET FORMATION

- Ingénieur généraliste de formation ou/et compétence confirmée dans le métier
- Connaissance approfondie des métiers de la construction
- Maîtrise des logiciels DAO- CAO 2D/3D
- Maîtrise des techniques de l'atelier (notamment menuiserie et serrurerie)
- Calcul de la stabilité et des résistances des éléments construits.

EXPÉRIENCES

- 5 ans d'expérience à une fonction similaire.

QUALITÉS PERSONNELLES

- Aisance relationnelle
- Créativité technique et sensibilité artistique
- Méthode et sens de l'organisation
- Capacité à encadrer et animer une équipe, à transmettre ses connaissances
- Intérêt pour le théâtre et les techniques du spectacle.

POSTE À POURVOIR DÈS QUE POSSIBLE

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation
 et d'un curriculum vitae, sont à adresser à :

LA COMÉDIE-FRANÇAISE
 Direction des Ressources Humaines
 1, Place Colette - 75001 PARIS

ou à : recrutement@comedie-francaise.org

STRUCTURES DE CRÉATION ET DE DIFFUSION

DIRECTION

POLCA à Châlons-en-Champagne (51). Directeur (h/f). msv.adm@wanadoo.fr
GRENIER THÉÂTRE à Verdun (55). Directeur adjoint (h/f). CDD 3 mois puis CDI. www.legreniertheatre.com

ADMINISTRATION/ PRODUCTION/DIFFUSION

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT, à Paris. Administrateur adjoint-directeur administratif et financier (h/f). → Voir page 13
LIEUX PUBLICS, centre national de création (13). Secrétaire général (h/f). → Voir page 13
PROQUARTET à Paris. Administrateur (h/f). recrutement@proquartet.fr
COMPAGNIE PHILIPPE WIART à Paris. Chargé(e) de production et diffusion France et étranger. philippe.wiart@free.fr
THÉÂTRE DES BOUFFES DU NORD à Paris. Responsable administratif et financier. Cand. avant le 20/04. cict@bouffesdunord.com
L'ÉCHANGEUR à Bagnolet (93). Administrateur (h/f). Pour début juin. ad@lechangeur.org
LE MYSTÈRE BOUFFE au Pré-Saint-Gervais (93). Chargé(e) de produc-

tion. Emploi-tremplin à pourvoir de suite + Chargé(e) de diffusion et production, CUI 6 mois pour mai. mystere.bouffe@wanadoo.fr

FRANCOPHONIE DIFFUSION à Paris. Assistant administratif (h/f). CDD temps partiel 6 mois.

olivier.dir@francodiff.org
ADL PRODUCTIONS à Paray-Vieille-Poste (91). Assistant(e) de production spectacle vivant. www.profilculture.com

KALÉÏDOCHROME à Paris. Chargé(e) de diffusion et relations presse. kaleidochrome@gmail.com

OLYMPIC / STEREO LUX à Nantes (44). Attaché(e) de production musique. Cand. avant le 7/04. recrutement@olympic.asso.fr

ICI MÊME PRODUCTIONS à Rennes (35). Chargé(e) de diffusion. emmanuel.grange@icimeme.fr

COMMUNICATION / RELATIONS PUBLIQUES UNION NATIONALE DES JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE à Paris. Secrétaire général(e). Cand. avant le 31/03. CDD 12 mois. Pour le 31/07. info@lesjmf.org

TECHNIQUE

LA COMÉDIE FRANÇAISE à Paris. Directeur technique adjoint (h/f). → Voir page 14

LA COMÉDIE DE VALENCE,

Centre dramatique national Drôme-Ardèche (26). Directeur technique (h/f). → Voir ci-contre

THÉÂTRE DE LA COUPE D'OR à Rochefort (17). Régisseur principal et lumière. Cand. avant le 5/05. CDI pour le 5/09. secretariat@theatre-coupedor.com

AUTRES

LIEUX PUBLICS, centre national de création (13). Chargé de projet + Assistant (h/f). → Voir page 13

OPÉRA DE LILLE (59). Chef comptable. Cand. avant le 1/04. CDD 9 mois dès le 4/03. edujardin@opera-lille.fr.

PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA MUSIQUE SEINE-SAINT-DENIS à Aubervilliers (93). Secrétaire pédagogique. CDD 12 mois. Cand. avant le 25/03. Pour le 2/05. 01 43 11 25 05.

DOMAINE D'O, EPIC à Montpellier (34). Assistant(e) billetterie, CDD 5 mois temps partiel + Assistant(e) billetterie, CDD 2 mois temps complet dès le 1/04. Cand. 16/03. billetterie@domaine-do-34.eu

WAGRAM MUSIC à Paris. Chef de produit junior (h/f). Pour le 1/04. rhcdi@wagram.fr

L'ENSEMBLE ORCHESTRE DE BASSE-NORMANDIE (14). Chargé(e) de la bibliothèque musicale, attaché(e) aux productions musicales. Cand. avant le 30/04. Pour le 1/09. orchestredébassenormandie@lensemble.com

TS3 à Paris. Comptable auxiliaire. Cand. 30/03. m.fritesse@tsprod.com

ONDA à Paris. Conseiller pour le théâtre (h/f). Cand. 1/04. CDI pour début juillet. mireille.thibault@onda.fr

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR LOIRE DÉVELOPPEMENT (49). Directeur technique pour le Théâtre de Saumur (h/f). → Voir page 14

CONSEIL GÉNÉRAL DU DOUBS (25). Chef du service culture (h/f). Cand. avant le 25/03. drh@doubs.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHARENTON SAINT-MAURICE (94). Directeur adjoint (h/f) pour les théâtres intercommunaux. Cand. avant le 6/04. 01 46 76 66 00.

VILLE DE TROYES (10). Régisseur de salle (h/f). Cand. avant le 31/03. Rubrique La mairie recrute, www.ville-troyes.fr

VILLE DE MONTREUIL (93). Direc-

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

LA LETTRE DU SPECTACLE

Contactez-nous
 Tél. 02 40 20 60 21
 Fax 02 40 20 60 30
 emploi@lalettreuspectacle.com

teur de la culture (h/f). Rubrique La mairie recrute, www.montreuil.fr

COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG (67). Chargé de mission, futur administrateur général de l'EPCC (h/f). Cand. 31/03. emploi.formation@strasbourg.eu

VILLE DE CHAMBÉRY (74).

Directeur (h/f) pour le conservatoire (CRR). b.revel@mairie-chambery.fr

VILLE DE CAEN (14). Délégué(e) aux études théâtrales. Cand. avant le 31/03. Pour le 1/09. caenlamer@agglo-caen.fr

VILLE DE BRUNOY (91). Assis-

tant(e) du département des affaires culturelles. Rubrique Offres d'emploi, www.ville-brunoy.fr

VILLE DE LE CENDRE (63). Médiateur culturel (h/f).

Cand. 15/04. www.lecendre.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER (34).

Directeur de la culture (h/f). drh.recrute@montpellier-agglo.com

VILLE D'OYONNAX (01).

Directeur des affaires culturelles (h/f). www.ville-oyonnax.fr

RÉGION RÉUNION À SAINT-DENIS (97). Directeur du conservatoire à rayonnement régional (h/f). www.profilculture.com

CODI, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DINAN (22).

Directeur du Centre d'expressions musicales (h/f). Cand. avant le 31/03. grh.carriere@cc-codi.fr

MAIRIE DE SORBIEIS (42).

Responsable culture communication. Cand. avant le 22/03.

Pour le 1/05. servicepersonnel@mairie-sorbiers.fr

VILLE DE CHALETTE-SUR-LOING (45). Chargé(e) de programmation. Cand. 31/03. 02 38 89 59 16.

VILLE DE VITROLLES (13).

Directeur des affaires culturelles. Cand. 31/03. www.vitrolles13.fr

ESAM à Caen (14). Directeur (h/f). www.esamcaen.fr

ORGANISMES

OGACA, agence culturelle à Strasbourg (67). Technicien paie (h/f). CDI. paye@ogaca.org

LA COMÉDIE DE VALENCE

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DRÔME-ARDÈCHE

Recherche son / sa

DIRECTEUR/TRICE TECHNIQUE

Sous l'autorité du Directeur et du Directeur adjoint, et en collaboration avec l'Administrateur, il ou elle sera responsable de :

MISSIONS

- Assure la mise en œuvre technique du projet artistique du Directeur,
- Assure le respect et l'application des règles de sécurité et d'hygiène, élabore les plans de prévention des risques,
- Responsable de la préparation, de la réalisation, de l'exploitation et de la coordination technique des activités de la COMÉDIE, dans et hors ses murs,
- Gestion et organisation du travail de l'équipe du théâtre, permanents et intermittents,
- Responsable de la préparation, exécution et suivi des budgets techniques et des investissements,
- Responsable de la gestion générale, de la maintenance, de l'entretien des bâtiments et des équipements.

PROFIL RECHERCHÉ

- Expérience confirmée et réussie à un poste de responsabilité similaire,
- Excellente connaissance des réglementations ERP,
- Grande capacité à l'encadrement et gestion des équipes,
- Connaissance de la réglementation en matière d'emploi,
- Sens de l'organisation, de l'anticipation et de l'initiative,
- Autonomie, rigueur
- Qualités relationnelles, sens de l'écoute, autonomie,
- Bonnes capacités rédactionnelles,
- Maîtrise des règles et procédures de sécurité, SSIAP 1 souhaité, habilitation électrique indispensable,
- Maîtrise des outils informatiques (excel, autocad, ...)
- Permis B (C et E souhaités),
- Bon niveau d'anglais souhaité
- Grande disponibilité.

POSTE À POURVOIR AU PLUS TÔT.

CDI temps complet avec période d'essai conventionnelle, Rémunération selon la Convention collective Syndec et expérience

Les candidats devront faire parvenir C.V et lettre de motivation :

- par courrier à Comédie de Valence à l'attention de Richard Brunel, directeur, Place Charles-Huguenel, 26000 Valence
- ou par mail à angeliquecodeyer@comedievalence.com



Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur
 www.pole-emploi.fr

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
 ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous
Pour nous adresser vos informations :
mouvements@lalettreduspectacle.com

● **ONDA.** Philippe Lherbier quitte son poste de conseiller théâtre à l'Office national de diffusion artistique à Paris pour se consacrer à des projets personnels.

● **CCF de Moscou.** Matthieu Ardin a succédé à Dominique Jambon au centre culturel français de Moscou où il a le titre de directeur adjoint, dans le cadre de la réorganisation des instituts français avec les services culturels des ambassades. Il dirigeait le centre culturel de Kiev.

● **Act'art.** Hervé Biseuil, directeur d'Arts vivants en Ille-et-Vilaine (Rennes) et premier vice-président de l'association Arts vivants et Départements, est nommé à compter de la mi-mai directeur d'Act'art, office départemental d'action culturelle du conseil général de Seine-et-Marne, à La Rochette (77).

● **Les Cuizines.** Sylvain Colas, secrétaire général et directeur adjoint de File 7, à Magny-le-Hongre (77), prendra le 6 juin la direction des Cuizines, scène de musiques actuelles à Chelles (77). Il succède à Grégory Jurado, parti à la SMAC de Charleville-Mézières (08).

● **GMEM.** Actuel directeur artistique du centre de création musicale Césaré à Reims (51), Christian Sébille prendra en juin les rênes du Groupe de musique expérimentale de Marseille (13).

● **Théâtre Jean Arp.** Suite au départ de Laurence Ackermann, secrétaire générale du Théâtre Jean Arp, scène conventionnée de Clamart (92), Magali Herbet, responsable de l'action culturelle en milieu scolaire, assurera la programmation jeune public.

● **CCN Orléans.** Philippe Brisset, ex-administrateur du Théâtre Gyptis à Marseille (13), arrive à l'administration du Centre chorégraphique national d'Orléans (CCNO).

Michel Chialvo est directeur de production, diffusion et développement du CCNO. Il était directeur de production au CCN de Montpellier Languedoc-Roussillon.

● **CCN de Montpellier Languedoc-Roussillon.**

Anne Bautz, qui était au CCN de Belfort (25) et Anne Fontanesi, déjà à la production du CCN, remplacent Michel Chialvo à la production et diffusion du CCN de Montpellier Languedoc-Roussillon. Julie Fourau succède à Vincent Cavaroc à la communication et à la presse.

● **Conseil régional des Pays de la Loire.** Émilie Taghersout devient responsable du Pôle spectacle vivant du conseil régional des Pays de la Loire où elle était auparavant chargée de programme théâtre, danse et arts voisins. Elle prend la suite de Sophie Thierry, partie à l'EPCC École supérieure des beaux-arts de Tours-Angers-Le Mans, à Angers.

● **Odyssée et Festival Mimos.**

Dominique Couvreur remplace Benoît Faure au sein de l'Odyssée, scène conventionnée de Périgueux (24), et du Festival Mimos comme chargée de production de Mim'Off. Elle était consultante en communication et responsable de production dans le secteur de l'audiovisuel, en France et en Belgique

● **Cie Ultima Chamada.**

Claire Serre-Combe sera la nouvelle administratrice de la Compagnie Ultima Chamada dès le 11 avril.

Fabrice Melquiot, futur directeur d'Am Stram Gram à Genève

L'auteur succèdera à Dominique Catton en juillet 2012.

La percée de Fabrice Melquiot comme auteur date de 2002. Cette année-là, Patrice Douchet crée *Bouli Miro* et Emmanuel Demarcy-Mota l'invite à la Comédie de Reims comme artiste associé et monte *L'Inattendu* et *Le Diable en partage* au Théâtre de la Bastille à Paris. C'est avec Emmanuel Demarcy-Mota que Fabrice Melquiot avait débuté comme acteur. Ses premiers textes ont été publiés en 1998 à l'École des loisirs. «*Mon éditrice les appelait des textes frontières parcequ'ils n'excluent personne, se souvient-il. Je n'ai pas pensé à une catégorie de lecteurs, mais j'ai fini par comprendre que toute la démarche artistique entretient un dialogue avec l'enfance.*» *Bouli Miro* a été repris en 2005 à la Comédie-Française, le compagnonnage avec Demarcy-Mota s'est poursuivi, ses pièces ont été montées sur les plus grandes scènes françaises et les prix se sont succédés. Fabrice Melquiot a écrit vingt-cinq pièces dont une quinzaine «*accessibles aux enfants ou*



adolescents». À 39 ans, ce franco-italien natif de Modane vient d'être choisi pour prendre la suite de Dominique Catton, fondateur du Théâtre Am Stram Gram, à Genève. «*C'est l'aboutissement d'un parcours qui n'a jamais été solitaire, observe-t-il. J'ai toujours avancé en bande, même comme auteur, avec la Coopérative d'écriture*». Pour Am Stram Gram il promet une semblable ouverture, avec des artistes associés, «*mais pas une troupe fonctionnant comme un club*». Il programmera une dizaine de spectacles par an en séries de quatre semaines dont trois créations par des metteurs en scène invités. Il annonce une médiation culturelle inscrite dans la démarche artistique, une école des arts pour 7 à 18 ans, de la diversité, de la pluridisciplinarité... Également passionné de poésie, il proposera une programmation-bis de dispositifs poétiques, sortes de bals littéraire avec de la musique, des films, des lectures... «*Je ne veux pas donner une vision univoque du théâtre*», résume-t-il. ● **Y. P.**

Elle était notamment en charge du développement international pour Anamnesia (Paris, Strasbourg), agence spécialisée en ingénierie culturelle.

● **Scène nationale de Petit-Quevilly/Mont-Saint-Aignan.**

Blandine Dujardin, actuelle administratrice du Théâtre Dunois, arrive début juin à l'administration de la Scène nationale de Petit-Quevilly/Mont-Saint-Aignan (76). Elle succède à Audrey Laumonier.

● **LZD-Cie Jean-Paul Delore.**

Anne-Louise Cottet, ancienne assistante de Philippe Lemoine, au Festival d'Avignon, succède à Anne-Gaëlle Samson comme administratrice de la compagnie francilienne Lézard Dramatique.

● **SN de Vandœuvre-lès-Nancy.**

Anne-Gaëlle Samson quitte la compagnie Lézard Dramatique pour l'administration de la scène nationale de Vandœuvre-lès-Nancy (54).

LA LETTRE DU SPECTACLE

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, BP 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettreduspectacle.com. Directeur de la publication : Nicolas Marc. Directeur adjoint : Cyrille Planson. Rédacteur en chef : Yves Pérennou. Journaliste : Tiphaine Le Roy. Ont collaboré à ce numéro : Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Marjolaine Dihl, Philippe Verrière.

Directeur artistique : Éric Deguin. Mise en page : Émilie Ripoché. Publicité et marketing : Fabiola Drouet. Comptabilité : Nicole Bouyer.

Relations abonnés : Véronique Chema et Aurélie Barbereau.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 324 € TTC. Impression : Caen Repro. La Lettre du Spectacle est une publication Millénaire Presse. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 045T78729. ISSN : 1294-2499.

ABONNEMENTS Adressez votre demande accompagnée de votre règlement à :

Service Abonnements - 11, rue des Olivettes - BP 41805 - 44018 Nantes Cedex

1 an (22 numéros) : 254 € au lieu de 344 € / 6 mois (11 numéros) : 138 € au lieu de 180 €

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 € au lieu de 344 € (joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite.



Millénaire
Presse

Presse PRO
Association pour la promotion de la presse professionnelle

La Lettre du Spectacle
est membre de Presse Pro